

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.I.G.D.U.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

 Pôle santé publique et santé environnementale
 Service santé environnementale

Les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : DOMAINE UNIVERSITAIRE

Prélèvement	00198594	Commune	PESSAC
Unité de gestion	0127 DOMAINE UNIVERSITAIRE	Prélevé le :	lundi 04 juin 2018 à 12h30
Installation	UDI 001339 DOMAINE UNIVERSITAIRE	par :	MME THOMAS SANDY(LDA33)
Point de surveillance	S 0000003459 VILLAGE III	Type visite :	D1
Localisation exacte	ACCUEIL - SANITAIRE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	22,8 °C		25	
Bioxyde de chlore mg/L ClO2	0,11 mg/L			
Chlore libre	0,6 mg/LCl2			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type del'analyse : ND1

Code SISE de l'analyse : 00201837

Référence laboratoire : ST10/03507/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélométrique	0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,5 unitépH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	405 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	0,15 mg/L		0,1	Valeur hors références
FER ET MANGANESE				
Fer total	68 µg/l		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00198594)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité réglementaires des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés. L'ammonium a une origine naturelle, la valeur de référence à respecter est fixée à 0,5 mg/l.

Signé à Bordeaux le 14 juin 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN